

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Capital Rodocanachi Inc.

Révoque la décision 2011-FIIC-0293, prononcée le 19 décembre 2011, adressée à Capital Rodocanachi Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 1^{er} août 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0227